



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-108460>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **25-108460**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Le Havre Seine Metropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20008495200015

Ville : LE HAVRE

Code postal : 76085

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1715377>

Identifiant interne de la consultation : 25AT-MUTCV-1939-C

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Le service des marchés publics

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 03/11/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Critères d'attribution : 1- La valeur technique (sur 40 points) (cf. art 6 du règlement de la consultation)
: 1 3-Planning et optimisation du délai (sur 20 points) (cf. art 6 du règlement de la consultation) : 1 2- Le Prix (sur 40 points) (cf. art 6 du règlement de la consultation) : 1

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE REPRISE DE LA VOUTE DU FRANCHISSEMENT DU FUNICULAIRE
RUE GEORGES LAFAURIE AU HAVRE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45111100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : - Forme du marché (cf. art 2-3 du règlement de la consultation) La présente consultation donnera lieu à l'établissement d'un marché de travaux ordinaire à prix unitaires

Lieu principal d'exécution du marché : rue Georges Lafaurie 76600 - LE HAVRE

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : - Visite des lieux obligatoire (cf. art 4-3 du règlement de la consultation)

Compte tenu de la nature des travaux, et afin de prendre connaissance de l'environnement dans lequel ils devront se réaliser, une visite des lieux est prévue, cette visite revêt un caractère obligatoire

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier. - Durée du marché - Délais d'exécution (cf. art 3-2 du règlement de la consultation) Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'au terme de la période de garantie de parfait achèvement si toutes les obligations du titulaire ont été remplies Il est prévu une période de préparation, dont la durée est fixée à 84 jours calendaires à compter de la notification de l'ordre de service en prescrivant le démarrage, ou de la date figurant dans ce dernier si celle-ci est postérieure. Le délai d'exécution des travaux est renseigné par le candidat à l'article E2 de l'acte d'engagement, dans la limite du délai maximum de 60 jours calendaires, hors période de préparation des travaux, à compter de la notification de l'ordre de service (OS) en prescrivant le démarrage, ou de la date figurant dans ce dernier si celle-ci est postérieure. - Forme juridique de l'attributaire (cf. art 3-3 du règlement de la consultation) Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur L'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. - Variante imposée (cf. art 3-5-1 du règlement de la consultation) Le présent marché comporte une variante imposée que les candidats sont tenus de proposer en complément de l'offre de base La variante imposée consiste en la réalisation d'un trottoir en ossature métallique en remplacement de la solution de base prévoyant la réalisation d'un trottoir en béton armé La présentation de cette variante est obligatoire. En conséquence, toute offre qui ne comportera pas la variante imposée sera irrégulière et donc éliminée - Présentation des propositions (cf. art 5 du règlement de la consultation) * Une présentation d'une liste des prestations de même type exécutées au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. Afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les attestations de plus de cinq années seront prises en compte * La présentation du chiffre d'affaire réalisé par le candidat au cours des 3 derniers exercices * La présentation des effectifs du candidat au cours des 3 derniers exercices * La présentation du matériel de l'entreprise * Pour attester de leur

capacité technique et professionnelle, le pouvoir adjudicateur exige des candidats qu'ils détiennent les certificats indiqués dans l'article 5 du RC. Ces qualifications s'entendent, ou équivalent, il est précisé que ces dernières sont cumulatives et que l'absence d'une de ces qualifications, entraînera l'irrecevabilité de la candidature et par conséquent le rejet de l'offre. En l'absence de références, le candidat devra par tout moyen à sa convenance, justifier de sa capacité à réaliser les prestations. - Négociations (cf. art 7 du règlement de la consultation) L'acheteur peut librement et de sa seule initiative décider d'engager, ou de ne pas engager, des discussions avec tout ou partie des candidats ; celles-ci ne constituent ni une obligation pour l'acheteur ni un droit pour les candidats, qui demeurent tenus par leurs offres initiales pendant tout le temps de leur validité. - Instance chargée des procédures de recours - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours (cf. art 10 du règlement de la consultation) Tribunal Administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76005 Rouen cedex e-mail : greffe.ta-rouen@juradm.fr Téléphone : 02 35 58 35 00 Fax : 02 35 58 35 03

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/09/2025